

La République du Centre, 19 janvier 2018

CERCOTTES ■ Des vœux chargés d'inquiétudes pour le maire

Des incertitudes budgétaires

Dans un contexte de réductions budgétaires, la municipalité conteste la suppression des emplois aidés et réduit son aide aux dossiers de neige.

La semaine dernière, avait lieu la traditionnelle cérémonie des vœux de Martial Savouré-Lejeune, maire, entouré de ses conseillers municipaux.

Il a commencé son discours en ayant une pensée pour les sinistrés des inondations qui ont tous récupéré leurs biens, avant de faire un point sur l'actualité passée, en cours et à venir sur sa commune.

Plaidoyer pour un état des lieux des gouffres

Il a très vite rappelé l'engagement de la com'com, de l'Etat, du Département, de la Métropole et du BRGM afin d'ordonner une étude sur l'état des gouffres pour essayer d'éviter une nouvelle catastrophe. Montant : plus de 200.000 euros.

Il s'est interrogé, tout en se montrant inquiet sur les travaux en cours à CAP Saran, notamment sur le permis de construire concernant les retenues d'eaux faites à côté de l'ouvrage et sur l'écoulement de l'eau.

Martial Savouré-Lejeune a, ensuite, expliqué que le retour aux 4 jours d'école est le résultat des votes des enseignants, des parents d'élèves, des élus et



CÉRÉMONIE. Le maire Martial Savouré-Lejeune, entouré de nombreux élus locaux et nationaux.

du conseil municipal, avec des voix favorables à hauteur de plus de 75 %.

S'agissant des travaux effectués, et malgré des budgets serrés, la commune a, certes, investi moins, mais a néanmoins réalisé un parcours santé et pour VTT.

Le maire a profité de la présence de la députée

Caroline Janvier et du sénateur Jean-Pierre Sueur, pour évoquer la suppression des emplois aidés qui avaient permis à un jeune de la commune de trouver un emploi et à un autre de créer son entreprise. Il les a aussi interpellés sur la suppression de la réserve parlementaire qui permettait de boucler un budget

d'utilité publique et sur les dotations réduites, un vrai coup dur pour la commune.

Dans ce contexte, l'élu a indiqué que la municipalité va réduire ses aides aux classes de neige, de 50 à 45 % pour faire des économies.

Internet, le talon d'Achille

Dernier point abordé, Internet. Selon le maire, « C'est un véritable problème sur la commune, notamment pour les entreprises cercottoises ».

Pour finir, Martial Savouré-Lejeune a remercié Céline Constantin, l'organisatrice du trail cercottois, qui a reversé tous les bénéfices au Téléthon. Il a aussi salué Françoise Thouvenin et la troupe des Fanfarons pour leur implication dans la soirée de solidarité. Un arc en ciel pour Clara. ■

L'intercommunalité en question

Petite colline de Martial Savouré-Lejeune concernant l'intercommunalité. « On n'y était pas favorable mais elle nous a été imposée. On vivait bien sans ça, c'est un support supplémentaire administratif et de fonctionnement.

Aujourd'hui, une intercommunalité, c'est se réunir, se donner les moyens de dépenser l'argent que l'on n'a pas, une intercommunalité de 16.000 habitants à qui on transfère de plus en plus de compétences. À quoi vont servir les moires ? », s'interroge Martial Savouré-Lejeune. Sur les 23 communes que compte l'intercommunalité, sept seulement étaient équipées de station d'épuration, après le transfert de celles-ci. Le maire annonce que les 262.000 euros investis par la commune, restent à la commune, et que l'acquisition de trois véhicules neufs et trois embouchures ont été faites par l'intercommunalité pour l'entretien des sept stations d'épuration.